

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



SANTE, EMPLOI, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Octobre – décembre 2014

Février 2015

ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement
(Asdi)
et Statistique Suède (SCB)*



RESULTATS CHIFFRES TROISIEME PASSAGE (octobre-décembre) 2014

TABLE DES MATIERES

	Page
TABLE DES MATIERES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
AVANT PROPOS.....	7
DEFINITIONS ET CONCEPTS.....	8
1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	17
2 EMPLOI.....	21
2.1. Population active et taux d'activité	21
2.2. Chômage et chômage des jeunes.....	38
3 SECURITE ALIMENTAIRE.....	41
4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	42
4.1. Dépenses totales	42
4.2. Part des dépenses de consommation.....	43
ANNEXE 1 : RESUME SUCCINCT DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP	46
1. Méthode et outils de collecte.....	46
2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête	47
3. Exploitation des données	48
ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.).....	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité par groupe d'âge selon le sexe (%).....	17
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)	18
Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies , par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %).....	19
Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %).....	20
Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%)	22
Tableau 6: Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%).....	24
Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%).....	24
Tableau 8: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité (%)	25
Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%)	27
Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%).....	28
Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%).....	29
Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)	31
Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %)	33
Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%)	35
Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%)	36
Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe.....	39
Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013	40
Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).	42
Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)	42
Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2014 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %).	43
Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2013 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %).	43
Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %).....	44
Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %).	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre)	21
Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%)	22
Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%).....	23
Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)	23
Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%)	26
Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%).....	26
Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%).....	30
Graphique 8 : Répartition du groupe cible de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)	32
Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%).....	32
Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)	34
Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%).....	37
Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)	38
Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%).....	38
Graphique 14: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%) ...	41
Graphique 15: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%).....	41

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et Statistique de l'Afrique subsaharienne
Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BIT	Bureau International du Travail
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
SCB	Statistique Suède

AVANT PROPOS

L'EMOP est une enquête par passage échelonnée sur l'année afin de tenir compte des variations saisonnières qui affectent certains indicateurs renseignés par l'enquête. Les indicateurs du marché de travail sont renseignés au premier et au troisième passage.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif aux résultats du troisième passage de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2014. Il constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques.

Les résultats du présent rapport sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques, avec des commentaires succincts en bas de page au besoin. Le taux de réponse enregistré est de 96,6 %.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

LE DIRECTEUR GENERAL

Seydou Moussa TRAORE

Chevalier de l'Ordre National

DEFINITIONS ET CONCEPTS

Actif occupé :

C'est tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé pendant au moins une (1) heure au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.).

Branche d'activité :

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. On utilise la nomenclature des activités d'AFRISTAT (NAEMA) pour construire les différentes catégories de la branche d'activité (Primaire, Industrie, Commerce et Service). Ladite nomenclature se trouve en annexe.

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) :

Les groupes de la CSP sont constitués en respectant la distinction entre emploi rémunéré et emploi à titre indépendant :

- Emploi rémunéré : emploi pour lequel il existe un contrat, qui précise une rémunération indépendamment du revenu de l'unité émettrice de ce contrat ;
- Emploi à titre indépendant : emploi dont la rémunération est directement dépendante du bénéfice réalisé par l'unité émettrice du contrat, qui est alors une entreprise individuelle. Cet emploi est exercé par un individu qui est soi patron (il est alors responsable de la bonne tenue de l'entreprise), soit membre non salarié du même ménage que le patron.

Chômeur :

Selon le Bureau International de Travail (BIT), trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

- a. la personne est sans emploi pendant la période de référence.
- b. la personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.
- c. la personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

Lorsqu'on ne tient pas compte du critère b alors on parle de chômage élargi (cf: les listes minimales des indicateurs sur le marché du travail adopté par l'Union Africaine et par l'UEMOA).

Equivalent adulte :

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Main-d'œuvre

Elle regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

Main-d'œuvre potentielle

Elle couvre les personnes qui ont montré un intérêt pour l'emploi, en distinguant trois groupes qui s'excluent mutuellement :

- a) *les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais qui ne sont disponibles ;
- b) *les demandeurs d'emplois potentiels disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles ; et
- c) *les demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et qui ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

Personne en âge de travailler :

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

En pratique, la définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui

s'y emploient. Au sens de l'EMOP, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Pluriactivité :

La pluriactivité correspond au fait qu'une même personne exerce plus d'une activité professionnelle.

Population active :

La fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage.

Population inactive :

Les individus en âge de travailler sont considérés en dehors de la population active s'ils ne sont ni employés ni au chômage. Les raisons pour lesquelles ces personnes ne font pas partie de la population active sont multiples : certains s'occupent juste de l'entretien des membres de leur famille, d'autres sont à la retraite, malades ou handicapés ou poursuivent encore des études. La population inactive est obtenue comme le solde de la population en âge de travailler après avoir extrait la population active.

Quintiles :

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences¹.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période octobre-décembre 2013, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième), 80 % (quatrième) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent.

Secteur institutionnel :

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité.

On distingue cinq secteurs institutionnels², à savoir:

¹http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/def_quintile.htm

² Les secteurs institutionnels sont les mêmes retenus par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

- Le secteur public comprenant l'administration publique et les entreprises publiques ;
- Les entreprises privées formelles, celles enregistrées dans les différents fichiers de l'Etat (Impôts, INPS, etc.) et qui tiennent une comptabilité formelle ;
- Les entreprises privées informelles ;
- Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, les associations ;
- Les employés de maison.

Taux d'activité:

Le taux d'activité est défini comme le ratio de la population active (population économiquement active) d'une catégorie à la population en âge de travailler de la même catégorie.

Taux d'emploi (ratio emploi/population):

Il correspond à l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui est employé exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler.

Taux de chômage:

C'est le ratio de la population active en chômage d'une catégorie à la population active totale de la même catégorie.

Encadré 1

EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

Chômage

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où:

- a) «pas en emploi» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- b) la «recherche d'emploi» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger. Voici quelques exemples de ces activités:
 - i) les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences;
 - ii) la recherche de terrains, de locaux, de machines, d'équipements ou d'intrants pour l'agriculture;
 - iii) les recherches par relations personnelles ou d'autres types d'intermédiaires;
 - iv) l'inscription à des bureaux de placement publics ou privés ou les contrats avec ces derniers;
 - v) la candidature directe auprès d'employeurs; les démarches sur les lieux de travail, dans les fermes ou à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs;
 - vi) l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux ou en ligne concernant des postes de travail;
 - vii) l'insertion ou l'actualisation de curriculum vitae sur les sites professionnels ou les réseaux sociaux en ligne;
- c) pour établir la distinction entre les démarches visant à créer une entreprise et l'activité productive par elle-même, il faudrait utiliser le moment à partir duquel l'entreprise commence à exister, par exemple lorsque l'entreprise est enregistrée pour commencer à fonctionner, lorsque les ressources financières sont mises à disposition, l'infrastructure ou les matériaux nécessaires sont en place ou l'entreprise a son premier client ou a reçu sa première commande, en fonction du contexte;
- d) «actuellement disponibles» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi. En fonction du contexte national, la période de référence peut être étendue pour inclure une période ultérieure courte n'excédant pas deux semaines au total, afin d'assurer une couverture appropriée des situations de chômage dans les différents groupes de population.

Le sous-emploi

A lui seul, le taux de chômage est un indicateur qui n'est pas suffisant pour rendre compte de la réalité du marché du travail. Des indicateurs complémentaires fournissent d'autres éléments de diagnostic.

Encadré 2

EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

Sous-emploi lié au temps de travail

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus, où:

- a) le concept de «temps de travail» utilisé est les heures réellement travaillées ou les heures habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure (les situations à court ou à long terme) et selon les normes statistiques internationales sur le sujet;
- b) «davantage d'heures» désigne des heures additionnelles effectuées dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution;
- c) le «seuil d'heures» se fonde sur la distinction entre emploi à plein temps et emploi à temps partiel, sur les valeurs médianes ou modales des heures habituellement effectuées de toutes les personnes en emploi, ou sur les normes relatives au temps de travail précisées dans la législation pertinente ou dans la pratique nationale et fixées pour des groupes spécifiques de travailleurs;
- d) «disponibles» pour faire davantage d'heures doit être établi par rapport à une courte période de référence fixée qui, dans le contexte national, reflète la durée habituelle nécessaire pour quitter un poste de travail afin d'en commencer un autre.

Pour identifier séparément les trois groupes de personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il est nécessaire de collecter les informations sur les heures habituellement et réellement effectuées. Les pays qui ne mesurent qu'un seul concept de temps de travail couvriront pour les heures habituellement effectuées la somme des groupes a) et b); pour les heures réellement effectuées le groupe c), à condition d'avoir collecté également les motifs de n'être «pas au travail» ou d'avoir travaillé en-dessous du «seuil d'heures».

Afin de mieux évaluer la pression sur le marché du travail exercée par les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il peut être utile d'identifier séparément les personnes qui ont effectué des activités pour chercher à faire «davantage d'heures» durant une période récente qui peut comprendre les quatre dernières semaines ou le dernier mois calendaire.

RESUME ANALYTIQUE

Ce résumé décrit l'état de certains indicateurs socioéconomiques à un moment précis de l'année (octobre-décembre 2014). Les indicateurs renseignés à cet effet concernent essentiellement ceux de l'emploi tels que les taux d'activité, de pluriactivité, de durée de travail, de chômage, etc. En dehors de ces indicateurs, le passage renseigne également les taux de morbidité, donne des informations sur les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires. Il renseigne aussi sur la structure, le volume des dépenses de consommation ainsi que le poids des fonctions de consommation. Les informations plus détaillées sont illustrées dans les tableaux ou sous forme de graphiques.

L'évolution des taux de morbidité entre les différents passages indique que l'ampleur du phénomène est plus prononcée chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Entre ces deux sous populations, les plus âgées sont plus affectées que les plus jeunes. Ce résultat traduit la vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Sur la période, il est remarquable dans l'ensemble, que les femmes sont plus touchées que les hommes. Elles le sont davantage entre 15 et 59 ans.

La région de Mopti est la plus affectée (33,8 %) contre 18,6 % pour la région de Koulikoro qui est la moins touchée. A l'intérieur de chaque région, les populations les plus exposées restent les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans ou plus. Le phénomène est légèrement dominant dans le milieu rural par rapport au milieu urbain (27,4 % contre 24,9 %). Au vu des résultats, la morbidité serait inversement corrélée au niveau d'instruction. Les personnes bénéficiant d'un niveau d'instruction supérieur sont moins touchées que les autres. Le taux de morbidité est plus élevé dans les ménages les plus nantis (quintile 5) que dans les autres ménages.

Le paludisme est de loin la maladie la plus répandue (66,3 %) parmi les personnes malades au cours des 03 derniers mois. Les autres maladies telles que la toux, les douleurs dans le dos, les maux de tête ou céphalés, bien que présentes affectent selon le cas, à peine 15 % de la population. Dans toutes les régions, plus de 3 personnes malades sur cinq ont contracté le paludisme, excepté Kayes et Bamako. Ségou est la région où le paludisme sévit le plus (82,4 %) contre 44,4 % à Bamako. Les enfants de moins de 5 ans et ceux de 11 à 14 ans sont les plus affectés. Les quintiles inférieur et supérieur sont les moins affectés par la maladie.

L'effectif de la population en âge de travailler³ est estimé à 8 043 098 individus soit 46,7 % de la population totale. Cette population est répartie selon la situation dans l'activité entre les actifs occupés (5 494 274), les chômeurs (492 310) et les inactifs (2 056 514). 23,2 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. Des disparités existent au sein de cette sous population. En effet, la proportion des enfants ayant un emploi est de 14,1 % entre 6 et 9 ans alors qu'elle est de 31,9 % entre 9 et 14 ans. La proportion des garçons est plus élevée que celle des filles (27,6 % contre 18,4 %). La proportion des enfants occupés décroît du premier au cinquième quintile (de 32,1 % à 9,1 %).

Dans tous les groupes d'âges, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes comparativement aux femmes. Ce résultat indique que la part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes (85,6 % contre 64,8 %). La faible participation des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leur occupation au foyer. En effet, 24,5 % de la population inactive sont des femmes au foyer.

Le taux d'emploi ou ration emploi de la population exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Il est estimé à 68,3 % dans la population des individus âgés de 15 à 64 ans. Il est plus élevé chez les hommes, atteint son pic entre 30 et 49 ans (78,9 %). Le taux d'emploi décroît du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. En effet, près de 2 actifs occupés sur 3 travaillent dans le primaire. Les autres se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (81,5 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 1,0 % à Bamako.

La part des salariés est plus élevée à Bamako que dans les autres milieux (34,8 %) contre 3,4 % en milieu rural. Par contre, c'est en milieu rural que la part des apprentis ou aide familiale est la plus élevée 44,0 % contre 3,2 % à Bamako. Les patrons ou travailleurs indépendants sont présents dans tous les milieux avec des proportions plus élevées à Bamako et dans les autres villes urbaines (62,0 % et 61,2 % respectivement). Les salariés sont

³ La population en âge de travailler regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans au vu de l'EMOP bien que dans certains cas, la borne supérieure peut être ouverte.

également nombreux parmi les personnes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur. Près de 7 personnes sur 10 d'entre eux sont salariés.

Les travailleurs pour compte propre et assimilés tiennent peu de comptabilité dans la gestion de leur entreprise quelque soit le milieu dans lequel on se trouve. A Bamako, moins de 10 % d'entre eux y tiennent. Dans les autres milieux, la part de la tenue de la comptabilité est inférieure à 5 %. Dans l'ensemble, 25,3 % des personnes actives, en plus de leur emploi principal, exercent une activité secondaire. L'exercice de deux ou plus emplois secondaires occupe un peu plus d'une personne sur vingt (5,5 %). La pluriactivité est plus répandue dans le secteur primaire, dans l'industrie et le commerce (61,9 %, 17,3 % et 15,4 % respectivement) tandis qu'elle n'est représentée que pour 5,5 % dans le secteur des services.

Le taux de chômage sur la période est estimé à 8,2 %. Il est plus élevé à Bamako que dans les autres milieux de résidence. La région de Gao a le taux le plus élevé (19,4 %), suivie par Sikasso (11,6 %) et Bamako (11,5 %), contre seulement 3,9 % à Mopti. Les femmes sont plus touchées que les hommes (9,3 % contre 7,3 %). En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), il s'élève à 11,1 %. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines. Les femmes sont plus frappées que les hommes (12,1 % contre 10,3 %). La durée moyenne du chômage est de 36 mois.

Au cours de ces deux trimestres (avril-juin et octobre-décembre) de collecte, la proportion de ménages touchés par des difficultés à se nourrir est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions moins élevées sur la période d'octobre à décembre. En ce qui concerne les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires, on constate que quelque soit le milieu, la stratégie dominante est l'aide d'un parent ou ami (44,7 % pour le milieu urbain et 40,4 % pour le milieu rural).

L'ensemble des dépenses de consommation estimées sur la période, s'élèvent à 830,4 milliards de FCFA. La répartition de ces dépenses entre les fonctions de consommation révèle que plus de la moitié est consacrée à l'*Alimentation et Boissons non alcoolisées*. Près de trois dépenses sur cinq (58,7 %) sont effectuées pour la satisfaction des besoins alimentaires et de boissons. Le volume des dépenses réalisées en milieu rural est estimé à 520,2 milliards contre 310,2 milliards en milieu urbain. La dépense moyenne par ménage en milieu urbain est plus élevée que celle du milieu rural (537 880 FCFA contre 352 470 FCFA).

1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

Tableau 1: Evolution des taux de morbidité⁴ par groupe d'âge selon le sexe (%)

	Avril-juin 2014			Juillet-septembre 2014			Octobre - décembre 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	29,4	27,8	28,6	32,8	30,2	31,5	36,3	36,4	36,4
5 - 10 ans	18,8	18,6	18,7	22,2	21,4	21,8	25,5	23,8	24,7
11 -14 ans	16,6	14	15,3	18,4	18,7	18,6	20,5	18,0	19,3
15 - 59 ans	17,4	25,4	21,7	18,7	27,2	23,3	17,3	26,1	22,0
60 ans et plus	46,6	49,6	47,9	42,9	43,0	42,9	47,6	51,7	49,4
Ensemble	22,0	24,7	23,4	23,9	26,7	25,3	25,3	28,2	26,8

Source : EMOP 2014/2015, passages 1,2 et 3 (avril – décembre)

⁴ La morbidité se réfère aux trois mois précédant l'interview

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	33,4	25,5	23,1	27,0	48,7	28,9
Koulikoro	24,5	17,8	16,3	15,5	29,3	18,6
Sikasso	38,7	27,1	20,1	27,2	49,8	30,1
Ségou	45,9	32,9	24,9	22,8	57,1	31,8
Mopti	51,2	30,3	20,3	25,4	59,6	33,8
Tombouctou	35,9	23,2	13,9	20,0	64,4	26,1
Gao	16,7	11,8	6,6	22,5	58,6	19,0
Bamako	28,5	15,3	14,8	15,2	44,1	18,8
Milieu						
Urbain	35,0	22,4	19,5	21,1	46,7	24,9
Rural	36,8	25,3	19,2	22,4	50,1	27,4
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	36,4	25,8	19,6	22,6	49,6	28,9
Fondamental 1	57,9	22,3	19,2	22,8	46,9	21,9
Fondamental 2	0,0	24,7	18,3	19,5	50,8	19,8
Secondaire	0,0	0,0	0,0	20,8	45,7	22,1
Supérieur	0,0	0,0	0,0	15,4	43,6	17,5
Quintile de dépenses de consommation						
Quintile 1	32,3	21,6	16,4	19,7	46,1	24,2
Quintile 2	38,7	25,6	18,7	19,7	52,5	26,9
Quintile 3	38,7	24,7	19,4	22,7	50,3	27,5
Quintile 4	36,3	27,9	21,8	25,0	49,5	28,6
Quintile 5	41,7	28,9	25,1	26,3	50,0	30,1
Ensemble	36,4	24,7	19,3	22,0	49,4	26,8

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies⁵, par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %)

	Paludisme	Toux	Douleurs dans le dos	Maux de tête / Céphalées
Région				
Kayes	57,1	31,0	21,1	33,7
Koulikoro	64,5	8,0	11,2	2,6
Sikasso	66,8	3,5	9,2	6,8
Ségou	82,4	21,0	16,8	13,3
Mopti	67,3	5,9	12,1	19,3
Tombouctou	71,3	17,7	14,2	3,0
Gao	63,6	3,7	9,7	7,2
Bamako	44,4	20,0	5,0	5,2
Milieu				
Urbain	62,5	14,3	9,3	10,9
Rural	67,5	13,9	14,2	14,2
Sexe				
Masculin	67,8	14,6	12,6	13,0
Féminin	65,0	13,5	13,4	13,9
Age				
Moins de 5 ans	73,1	19,9	2,3	9,8
5 - 10 ans	76,2	16,6	3,3	12,3
11 -14 ans	76,9	10,4	4,4	13,5
15 - 59 ans	61,3	9,3	17,3	15,9
60 ans et plus	41,5	12,5	49,6	16,8
Quintile de dépenses de consommation				
Quintile 1	63,8	8,1	9,3	7,1
Quintile 2	67,0	13,8	12,8	13,3
Quintile 3	71,3	16,5	15,8	16,7
Quintile 4	67,8	16,9	16,1	18,8
Quintile 5	61,0	20,2	14,0	16,6
Ensemble	66,3	14,0	13,1	13,5

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

⁵ Ces résultats portent sur les personnes ayant déclaré avoir été malades sur la période de référence (« les trois derniers mois »). La question est à réponses multiples c'est-à-dire qu'une même personne pouvait souffrir à la fois d'une ou de plusieurs maladies.

Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %)

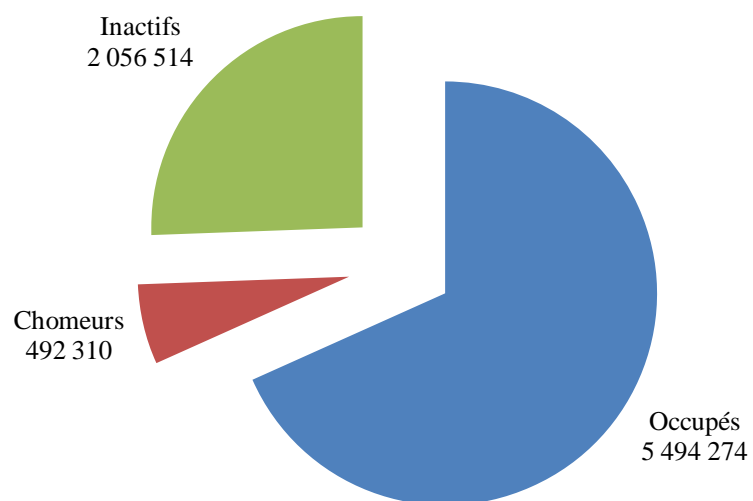
	Paludisme	Diarrhée	Dos/articulations	Toux	Peau	oreille/nez/gorge	Oeil	Problème dentaire	Blessure/fracture/en-torse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/cephalées
Région												
Kayes	16,5	1,9	6,1	9,0	0,7	0,2	0,7	0,3	0,4	0,5	6,3	9,7
Koulikoro	12,0	0,7	2,1	1,5	0,3	0,5	0,2	0,2	0,4	0,5	0,9	0,5
Sikasso	20,1	0,7	2,8	1,1	0,2	1,4	0,2	0,7	1,1	1,1	1,5	2,0
Ségou	26,2	1,6	5,3	6,7	0,3	1,0	1,0	0,6	0,6	0,8	3,1	4,2
Mopti	22,7	3,6	4,1	2,0	0,3	0,5	0,2	0,2	1,0	0,4	1,5	6,5
Tombouctou	18,6	1,4	3,7	4,6	0,4	0,6	0,8	0,5	0,5	2,4	0,9	0,8
Gao	12,1	0,5	1,9	0,7	1,0	0,2	0,6	0,9	0,6	0,7	1,2	1,4
Bamako	8,3	0,4	0,9	3,7	0,2	0,3	0,4	0,6	0,6	1,0	1,1	1,0
Milieu												
Urbain	15,5	0,6	2,3	3,5	0,2	0,7	0,4	0,5	0,6	1,2	1,7	2,7
Rural	18,5	1,7	3,9	3,8	0,4	0,7	0,5	0,4	0,7	0,7	2,4	3,9
Sexe												
Masculin	17,2	1,5	3,2	3,7	0,3	0,7	0,5	0,4	1,0	0,7	1,6	3,3
Féminin	18,4	1,3	3,8	3,8	0,4	0,6	0,4	0,5	0,4	0,9	2,8	3,9
Age												
moins de 5 ans	26,6	4,4	0,8	7,2	0,7	0,9	0,2	0,6	0,4	0,0	1,9	3,6
5 à 10 ans	18,8	0,8	0,8	4,1	0,2	0,5	0,2	0,2	0,9	0,0	1,4	3,0
11 à 14 ans	14,8	0,4	0,8	2,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,7	0,0	1,2	2,6
15 à 59 ans	13,5	0,5	3,8	2,1	0,2	0,5	0,3	0,5	0,7	0,6	2,8	3,5
60 ans et plus	20,5	1,3	24,5	6,2	1,0	2,5	4,6	0,6	0,7	9,2	3,2	8,3
Quintile de consommation des ménages												
Quintile 1	15,5	1,6	2,3	2,0	0,3	0,5	0,4	0,3	0,7	0,4	1,1	1,7
Quintile 2	18,0	1,5	3,4	3,7	0,4	0,7	0,5	0,3	0,6	0,8	2,3	3,6
Quintile 3	19,6	1,5	4,3	4,5	0,4	0,7	0,3	0,5	0,5	0,7	2,8	4,6
Quintile 4	19,4	1,2	4,6	4,9	0,3	0,9	0,9	0,7	0,7	1,2	3,0	5,4
Quintile 5	18,3	0,9	4,2	6,1	0,3	0,7	0,4	0,8	1,0	1,5	3,4	5,0
Ensemble	17,8	1,4	3,5	3,7	0,4	0,7	0,5	0,4	0,7	0,8	2,2	3,6

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

2 EMPLOI

2.1. Population active et taux d'activité

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre)



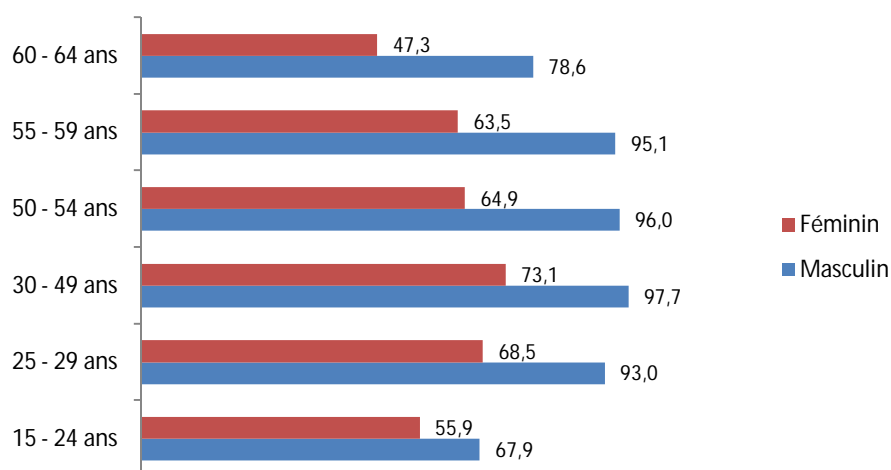
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%)

	Taux d'activité (15-64 ans)	Taux d'activité (15-24 ans)
Région		
Kayes	81,7	68,7
Koulikoro	65,7	50,5
Sikasso	84,9	71,4
Ségou	76,7	75,4
Mopti	80,6	76,0
Tombouctou	70,2	53,5
Gao	50,8	37,5
Bamako	63,4	39,9
Milieu		
Bamako	63,4	39,9
Autres villes	63,5	40,4
Rural	78,3	70,5
Sexe		
Masculin	85,6	67,9
Féminin	64,8	55,9
Quintiles de dépenses de consommation		
Quintile1	82,6	74,8
Quintile2	76,4	68,6
Quintile3	74,0	61,8
Quintile4	66,8	51,5
Quintile5	64,3	39,0
Ensemble	74,4	61,6

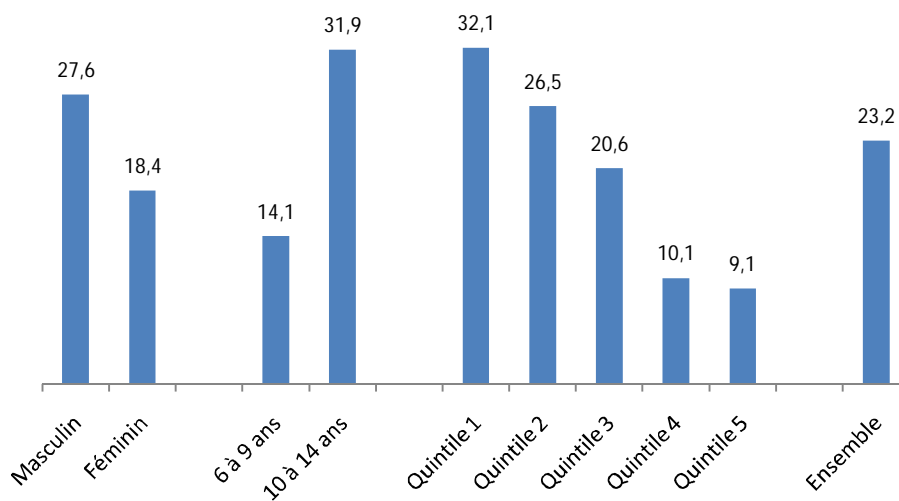
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%)



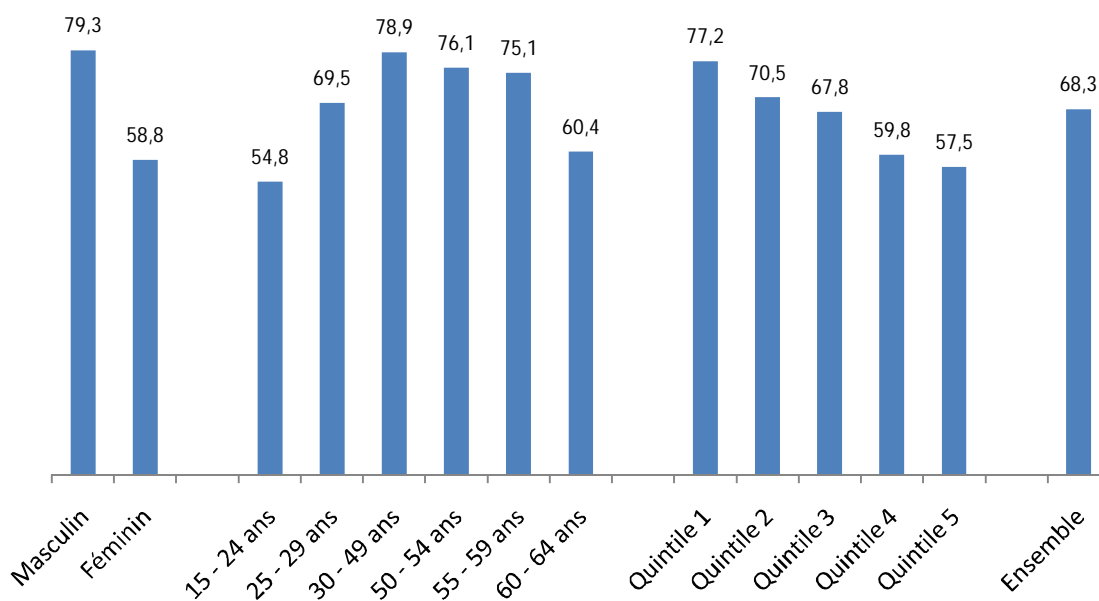
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 6 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%)

	Raisons involontaires	Invalide ou malade de longue durée	Etudiant(e)	Femme au foyer	Autres raisons
Milieu					
Bamako	4,7	1,2	60,1	20,5	13,4
Autres villes	14,7	5,7	10,3	40,5	28,7
Rural	51,9	5,6	5,5	25,5	11,4
Sexe					
Masculin	20,2	2,3	63,8	0,0	13,7
Féminin	25,6	3,8	21,4	34,8	14,4
Quintiles de dépenses de consommation					
Quintile 1	56,4	7,9	6,1	12,0	17,7
Quintile 2	43,9	6,0	13,2	24,7	12,1
Quintile 3	25,1	3,2	27,2	29,4	15,1
Quintile 4	14,4	1,6	44,6	29,0	10,5
Quintile 5	14,7	2,9	44,4	20,3	17,8
Ensemble	24,0	3,4	34,0	24,5	14,2

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%)

	Aides (famille, amis, voisins)	Autres manières
Milieu		
Bamako	98,6	1,4
Autres villes	99,1	0,9
Rural	98,7	1,3
Sexe		
Masculin	98,4	1,6
Féminin	98,9	1,1
Quintiles de dépenses de consommation		
Quintile 1	99,1	0,9
Quintile 2	98,6	1,4
Quintile 3	98,7	1,3
Quintile 4	98,8	1,2
Quintile 5	98,3	1,7
Ensemble	98,7	1,3

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

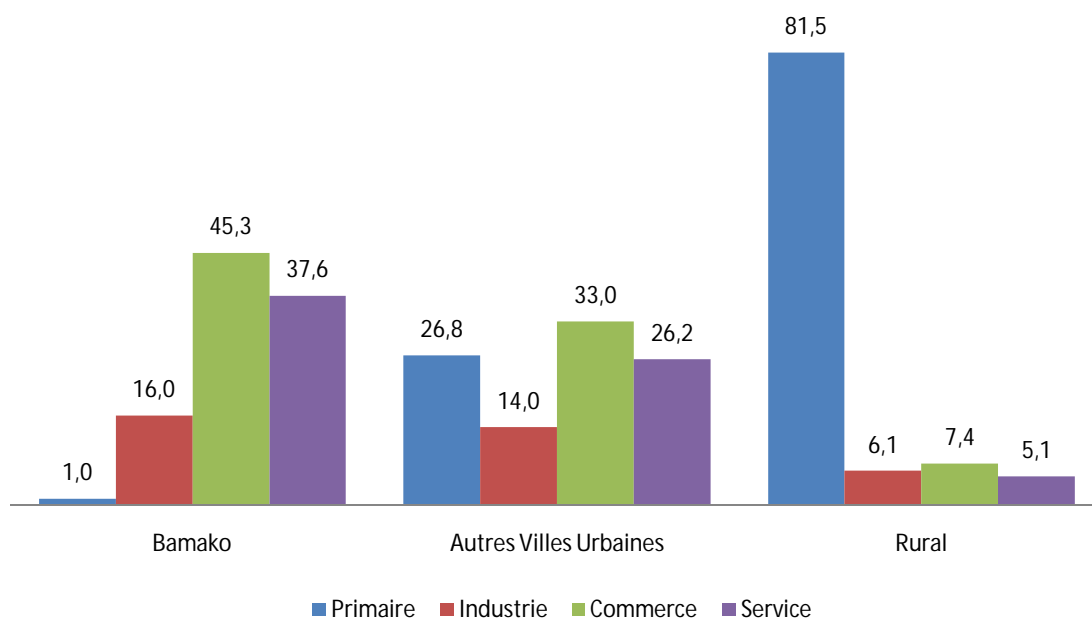
Tableau 8: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité ⁶(%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Région				
Kayes	81,6	6,6	6,0	5,7
Koulikoro	68,9	8,6	12,2	10,3
Sikasso	76,6	4,3	11,6	7,5
Ségou	84,6	4,1	7,2	4,1
Mopti	85,2	3,6	9,1	2,1
Tombouctou	20,8	34,9	17,4	26,8
Gao	41,6	10,0	28,4	20,0
Bamako	1,0	16,0	45,3	37,6
Milieu				
Bamako	1,0	16,0	45,3	37,6
Autres villes	26,8	14,0	33,0	26,2
Rural	81,5	6,1	7,4	5,1
Sexe				
Masculin	66,8	9,3	9,9	14,0
Féminin	66,7	6,5	19,5	7,3
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	75,0	6,8	12,2	5,9
Fondamental I	57,1	11,5	20,6	10,8
Fondamental II	38,7	12,5	25,0	23,8
Secondaire	8,5	11,5	12,3	67,7
Supérieur	5,5	4,8	9,9	79,7
Quintiles de consommation des ménages				
Quintile 1	90,2	3,7	4,1	2,0
Quintile 2	77,3	6,6	10,7	5,4
Quintile 3	65,3	8,8	17,4	8,6
Quintile 4	43,2	13,0	24,6	19,2
Quintile 5	12,2	15,2	31,9	40,7
Ensemble	66,8	8,0	14,3	10,9

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

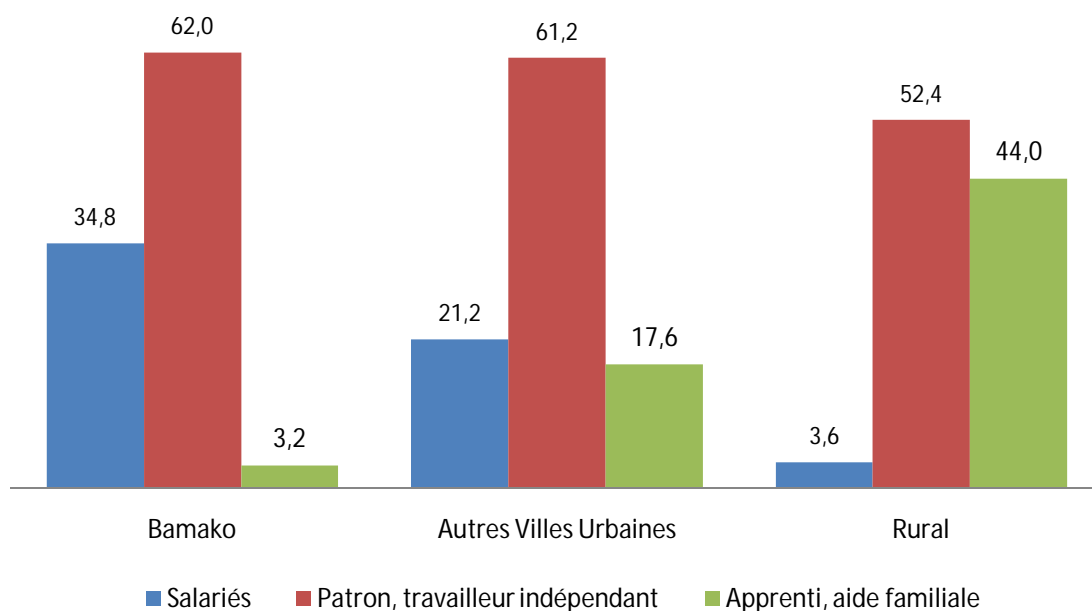
⁶ Les branches d'activités ont été construites sur la base des branches d'activités. Se référer à l'annexe pour la nomenclature des branches d'activités de l'AFRISTAT.

Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%)

	Salariés	Patron, travailleur indépendant	Apprenti, aide familiale
Région			
Kayes	5,9	66,8	27,3
Koulikoro	8,0	47,9	44,1
Sikasso	5,9	49,6	44,5
Ségou	3,9	49,5	46,6
Mopti	1,6	44,1	54,3
Tombouctou	4,7	83,1	12,2
Gao	25,4	66,0	8,7
Bamako	34,8	62,0	3,2
Milieu			
Bamako	34,8	62,0	3,2
Autres villes	21,2	61,2	17,6
Rural	3,6	52,4	44,0
Sexe			
Masculin	12,6	53,5	33,9
Féminin	4,7	55,3	39,9
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	3,3	57,3	39,3
Fondamental I	9,3	55,7	35,0
Fondamental II	24,0	44,4	31,6
Secondaire	73,4	18,1	8,5
Supérieur	79,1	15,4	5,5
Quintiles de consommation des ménages			
Quintile 1	1,8	46,7	51,4
Quintile 2	4,1	53,3	42,7
Quintile 3	7,7	57,8	34,5
Quintile 4	15,8	63,0	21,2
Quintile 5	32,7	60,8	6,5
Ensemble	9,0	54,3	36,7

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre - décembre) (octobre - décembre)

Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%)

	Secteur Public	Entreprise privée formelle	Entreprises privée informelle	ONG, Organisations Internationales, Associations	Employés de maison
Région					
Kayes	1,7	1,7	56,4	1,1	39,1
Koulikoro	2,1	2,9	67,6	0,3	27,0
Sikasso	2,9	2,0	51,4	0,2	43,5
Ségou	2,1	1,2	91,6	4,8	0,2
Mopti	1,0	1,6	76,2	0,4	20,9
Tombouctou	3,0	0,6	62,0	0,2	34,3
Gao	6,5	22,1	53,4	2,2	15,8
Bamako	7,3	14,7	72,5	0,5	5,0
Milieu					
Bamako	7,3	14,7	72,5	0,5	5,0
Autres villes	9,6	7,2	69,3	1,2	12,6
Rural	1,3	1,7	67,6	1,4	28,1
Sexe					
Masculin	3,9	5,3	63,9	1,9	25,0
Féminin	1,4	1,9	73,5	0,6	22,6
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	0,2	1,9	70,6	1,2	26,2
Fondamental I	1,1	4,3	70,8	0,9	22,9
Fondamental II	5,0	10,9	66,2	2,4	15,5
Secondaire	44,8	17,7	30,6	2,3	4,6
Supérieur	47,8	26,2	20,3	3,8	1,9
Quintiles de consommation des ménages					
Quintile 1	0,4	0,5	70,4	0,9	27,8
Quintile 2	1,0	1,4	73,2	1,3	23,1
Quintile 3	2,2	2,9	68,7	1,0	25,2
Quintile 4	4,5	7,5	64,9	1,6	21,5
Quintile 5	11,8	14,1	55,8	2,3	15,9
Ensemble	2,8	3,7	68,3	1,3	23,9

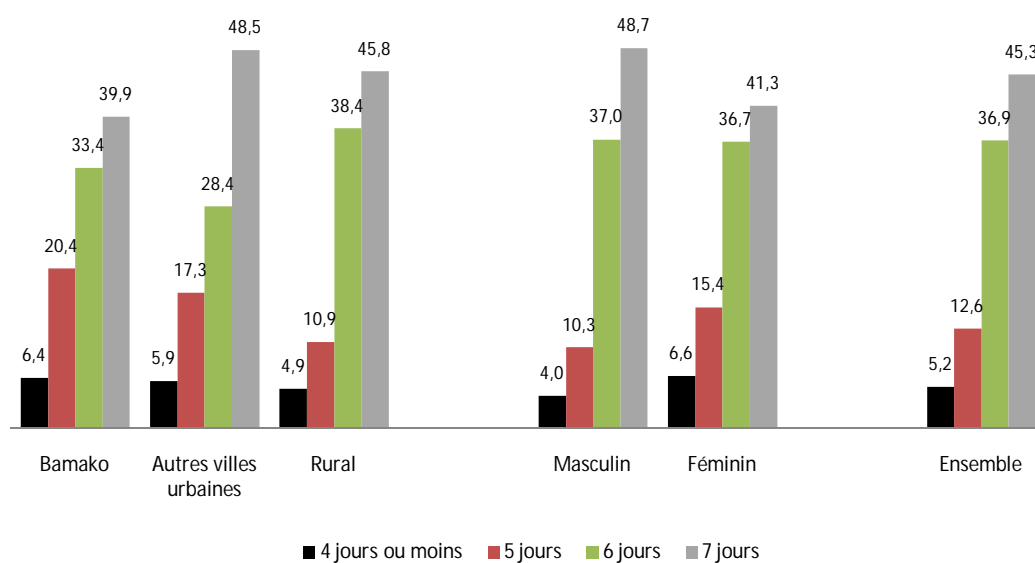
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre) (octobre – décembre)

Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%)

	Une seule personne	2 personnes	3 – 5 personnes	6 – 10 personnes	Plus de 10 personnes
Région					
Kayes	39,8	21,5	30,0	5,6	3,0
Koulikoro	26,5	13,5	30,6	24,8	4,7
Sikasso	30,1	9,4	30,3	23,2	7,0
Ségou	12,8	13,8	38,2	24,5	10,8
Mopti	11,8	12,2	39,0	25,0	12,1
Tombouctou	45,2	15,6	31,5	5,2	2,5
Gao	42,5	20,0	28,9	7,1	1,5
Bamako	49,7	15,1	16,5	7,4	11,2
Milieu					
Bamako	49,7	15,1	16,5	7,4	11,2
Autres villes	43,2	16,5	24,2	10,5	5,6
Rural	23,6	13,7	34,4	20,9	7,4
Sexe					
Masculin	14,3	15,2	40,2	21,6	8,7
Féminin	44,0	12,9	21,6	14,9	6,5
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	28,1	13,9	32,0	19,2	6,8
Fondamental I	30,8	15,4	30,9	15,4	7,4
Fondamental II	27,8	15,1	30,6	16,6	9,9
Secondaire	20,2	11,7	27,5	19,4	21,1
Supérieur	16,5	12,8	10,2	14,4	46,1
Quintiles de consommation des ménages					
Quintile 1	21,1	9,6	33,5	25,2	10,6
Quintile 2	25,0	15,2	31,3	20,5	8,1
Quintile 3	29,8	15,9	36,1	14,7	3,4
Quintile 4	36,6	19,3	28,7	11,2	4,1
Quintile 5	43,8	15,2	21,7	8,8	10,6
Ensemble	28,2	14,1	31,5	18,4	7,7

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre) (octobre – décembre)

Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%)



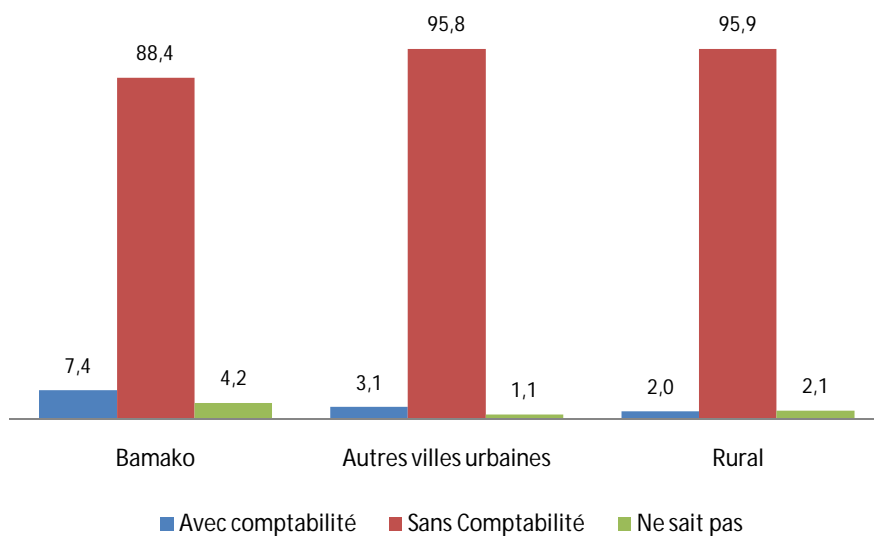
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre) (octobre – décembre)

Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/ campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
Région						
Kayes	5,4	0,3	20,2	6,7	31,7	35,6
Koulikoro	6,2	1,2	10,4	2,4	31,5	48,3
Sikasso	5,8	2,9	4,2	19,2	41,4	26,6
Ségou	3,9	0,2	2,6	6,7	45,9	40,8
Mopti	1,6	0,6	2,1	29,1	18,1	48,6
Tombouctou	4,6	1,5	4,2	9,6	65,3	14,8
Gao	11,6	5,1	26,1	4,1	44,3	8,8
Bamako	29,2	12,4	17,5	1,4	37,8	1,7
Milieu						
Bamako	29,2	12,4	17,5	1,4	37,8	1,7
Autres villes	18,9	4,5	17,2	5,4	39,0	14,9
Rural	3,1	0,8	6,5	13,7	36,0	39,9
Sexe						
Masculin	10,2	3,2	11,3	13,1	30,3	31,8
Féminin	4,6	1,7	6,0	9,5	43,7	34,4
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	2,6	1,9	7,4	13,3	39,5	35,4
Fondamental I	6,8	4,4	15,3	8,5	33,6	31,3
Fondamental II	18,4	5,7	13,8	4,7	28,3	29,1
Secondaire	72,3	3,9	4,5	1,4	11,2	6,7
Supérieur	78,3	1,0	5,4	1,1	9,2	5,0
Quintiles de consommation des ménages						
Quintile 1	1,4	1,0	2,8	17,8	33,9	43,0
Quintile 2	2,7	2,4	6,9	12,9	36,3	38,9
Quintile 3	6,3	3,7	9,9	8,6	37,5	33,9
Quintile 4	12,9	4,5	16,8	5,7	38,1	22,0
Quintile 5	31,0	2,9	17,5	2,5	40,5	5,5
Ensemble	7,6	2,5	8,8	11,4	36,5	33,0

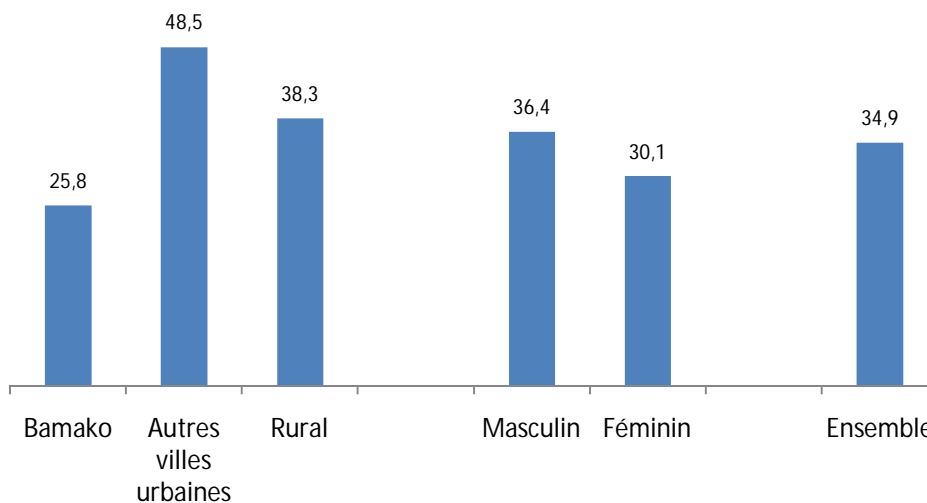
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 8 : Répartition du groupe cible⁷ de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

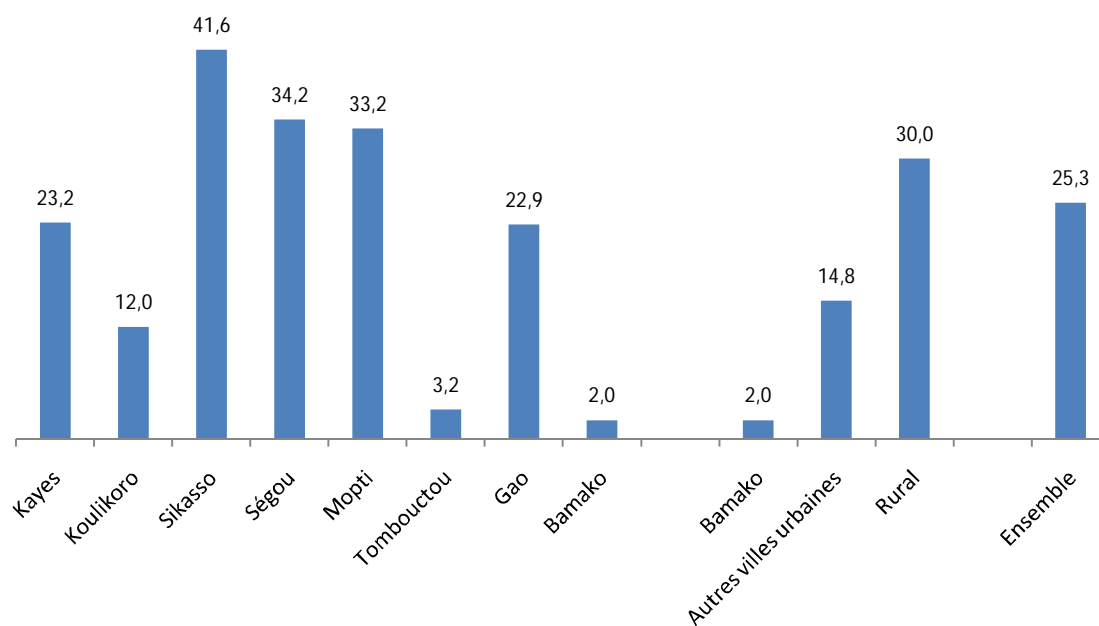
⁷ Il s'agit des travailleurs pour compte propre ou toute autre personne dont le statut dans la profession est assimilable à patron ou associé ou employeur

Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %)

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures
Région			
Kayes	18,1	61,4	20,4
Koulikoro	17,8	50,2	32,0
Sikasso	20,1	62,1	17,8
Ségou	18,0	57,6	24,4
Mopti	9,1	60,2	30,7
Tombouctou	17,6	41,1	41,2
Gao	25,7	28,6	45,7
Bamako	19,7	42,1	38,2
Milieu			
Bamako	19,7	42,1	38,2
Autres villes urbaines	21,0	54,0	25,0
Rural	16,6	57,3	26,1
Sexe			
Masculin	6,9	50,0	43,1
Féminin	29,6	61,3	9,1
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	16,7	55,8	27,5
Fondamental 1	16,1	55,3	28,6
Fondamental 2	22,7	47,0	30,3
Secondaire	26,5	56,4	17,1
Supérieur	16,4	64,5	19,0
Quintile de consommation des ménages			
Quintile 1	16,7	61,2	22,2
Quintile 2	17,6	56,6	25,9
Quintile 3	18,4	54,1	27,5
Quintile 4	16,1	50,2	33,7
Quintile 5	19,0	44,0	37,0

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%)

	Un emploi secondaire	Deux ou plus emplois secondaires
Région		
Kayes	98,4	1,6
Koulikoro	99,1	0,9
Sikasso	90,1	9,9
Ségou	93,5	6,5
Mopti	97,9	2,1
Tombouctou	100,0	0,0
Gao	94,8	5,2
Bamako	100,0	0,0
Milieu		
Bamako	100,0	0,0
Autres villes	94,8	5,2
Rural	94,4	5,6
Sexe		
Masculin	96,0	4,0
Féminin	93,0	7,0
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	94,3	5,7
Fondamental I	94,1	5,9
Fondamental II	97,3	2,7
Secondaire	98,1	1,9
Supérieur	100,0	0,0
Quintiles de consommation des ménages		
Quintile1	91,5	8,5
Quintile2	96,3	3,7
Quintile3	96,6	3,4
Quintile4	97,9	2,1
Quintile5	98,0	2,0
Ensemble	94,5	5,5

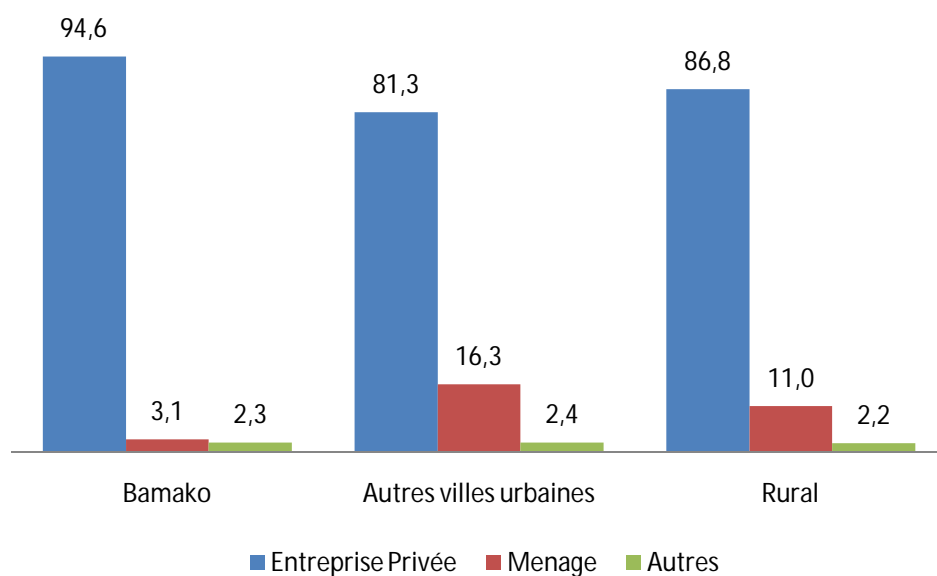
Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
Région				
Kayes	74,1	15,4	6,6	4,0
Koulikoro	66,3	7,7	18,0	8,0
Sikasso	54,0	19,6	22,7	3,8
Ségou	67,8	11,2	13,2	7,8
Mopti	60,1	25,8	12,1	2,0
Tombouctou	8,2	27,5	18,5	45,8
Gao	85,8	6,6	1,3	6,3
Bamako	0,0	19,8	27,1	53,0
Milieu				
Bamako	0,0	19,8	27,1	53,0
Autre villes	56,1	16,9	18,9	8,0
Rural	62,8	17,2	15,1	4,8
Sexe				
Masculin	53,6	21,1	16,4	8,8
Féminin	69,8	13,5	14,5	2,2
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	63,3	16,7	15,5	4,6
Fondamental I	55,3	21,1	14,6	8,9
Fondamental II	53,3	18,9	17,8	10,0
Secondaire	66,4	11,3	15,1	7,2
Supérieur	43,8	11,6	15,0	29,6
Quintiles de consommation des ménages				
Quintile 1	60,6	20,1	15,2	4,1
Quintile 2	61,0	16,6	17,1	5,2
Quintile 3	69,4	12,3	12,3	6,0
Quintile 4	62,9	13,7	16,7	6,7
Quintile 5	44,3	19,6	14,0	22,1
Ensemble	61,9	17,3	15,4	5,5

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

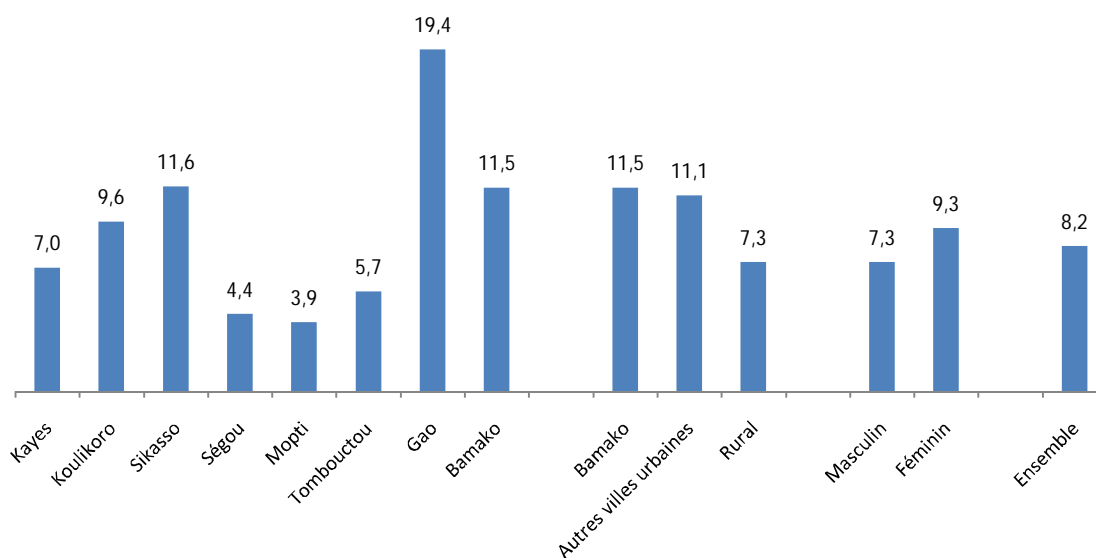
Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

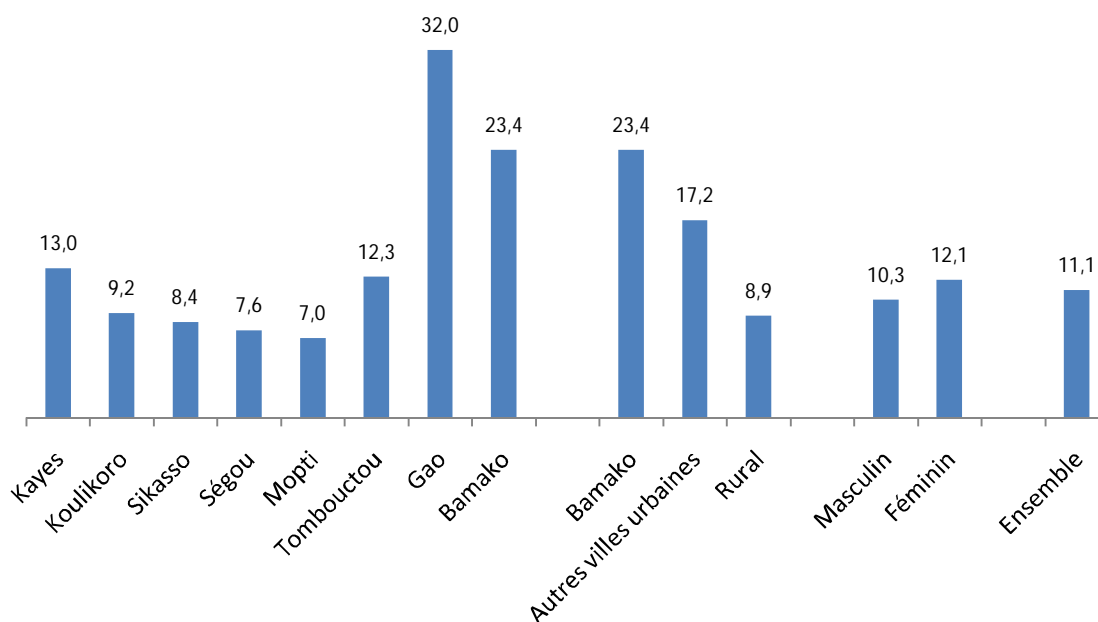
2.2. Chômage et chômage des jeunes

Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe
(en mois)**

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Kayes	34	50	43
Koulikoro	33	35	34
Sikasso	33	32	33
Ségou	31	35	32
Mopti	32	34	33
Tombouctou	45	47	47
Gao	38	51	47
Bamako	32	40	36
Milieu de résidence			
Bamako	32	40	36
Autres villes urbaines	37	39	38
Rural	32	38	36
Tranche d'âge			
15 - 19 ans	31	32	32
20 - 24 ans	33	37	35
25 - 29 ans	32	37	35
30 - 34 ans	36	44	41
35 - 39 ans	33	48	42
40 - 44 ans	33	41	37
45 - 49 ans	32	35	33
50 - 54 ans	31	42	36
55 - 59 ans	38	37	38
60 - 64 ans	31	41	35
Ensemble	33	39	36

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

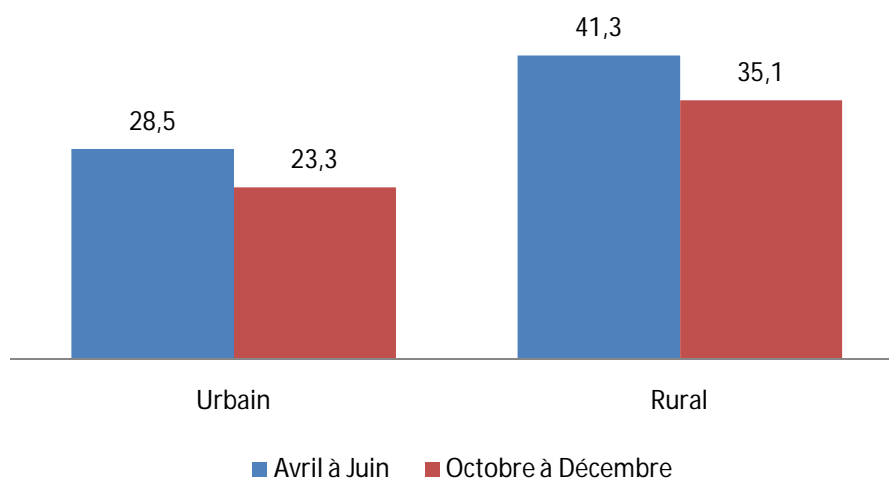
Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013

		Nouvelles résolutions du BIT - Indicateurs de l'emploi				
		dans l'emploi	au chômage	hors de la main-d'œuvre	sous-emploi lié à la durée du travail	main-d'œuvre potentielle
Région	Kayes	805 374	49 178	205 545	77 254	20 358
	Koulikoro	787 049	53 533	484 170	71 404	33 108
	Sikasso	1 084 877	137 938	223 032	75 409	7 372
	Ségou	965 674	39 403	311 002	58 160	8 403
	Mopti	840 311	33 203	211 968	30 623	16 452
	Tombouctou	248 331	3 390	123 285	31 688	11 626
	Gao	114 822	5 190	160 344	20 556	23 582
	Bamako	647 836	56 505	451 137	83 330	106 830
	Total	5 494 274	378 341	2 170 483	448 424	227 731
Milieu de Résidence	Urbain	1 228 775	878 555	108 384	153 892	146 788
	Rural	4 265 499	1 291 927	269 957	294 531	80 943
	Total	5 494 274	2 170 483	378 341	448 424	227 731
	Bamako	647 836	451 137	56 505	83 330	106 830
	Autres villes urbaines	521 624	355 171	47 950	61 946	27 166
	Rural	4 324 814	1 364 174	273 887	303 148	93 735
	Total	5 494 274	2 170 483	378 341	448 424	227 731
Sexe	Masculin	2 957 495	564 166	207 993	123 204	59 390
	Féminin	2 536 780	1 606 317	170 348	325 220	168 341
	Total	5 494 274	2 170 483	378 341	448 424	227 731
Niveau d'éducation	Aucun niveau	4 070 567	1 189 044	246 298	290 021	100 410
	Fondamental 1	780 341	285 083	56 365	63 906	37 053
	Fondamental 2	389 019	537 364	32 208	46 048	53 235
	Secondaire	176 977	114 259	24 545	36 763	22 609
	Supérieur	77 370	44 733	18 925	11 685	14 424
	Total	5 494 274	2 170 483	378 341	448 424	227 731
Tranche d'âge	15 - 19 ans	755 512	724 311	71 966	40 974	69 297
	20 - 24 ans	739 191	377 231	60 836	59 562	52 248
	25 - 29 ans	731 394	259 781	61 575	73 199	45 075
	30 - 34 ans	733 151	160 611	50 573	70 965	17 160
	35 - 39 ans	653 020	138 597	34 363	53 822	14 360
	40 - 44 ans	545 764	111 178	28 619	49 519	12 414
	45 - 49 ans	428 985	80 879	26 874	35 361	8 915
	50 - 54 ans	402 789	109 389	17 401	31 467	4 079
	55 - 59 ans	296 540	82 672	15 861	20 299	1 960
	60 - 64 ans	207 929	125 834	10 271	13 255	2 224
	Total	5 494 274	2 170 483	378 341	448 424	227 731

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

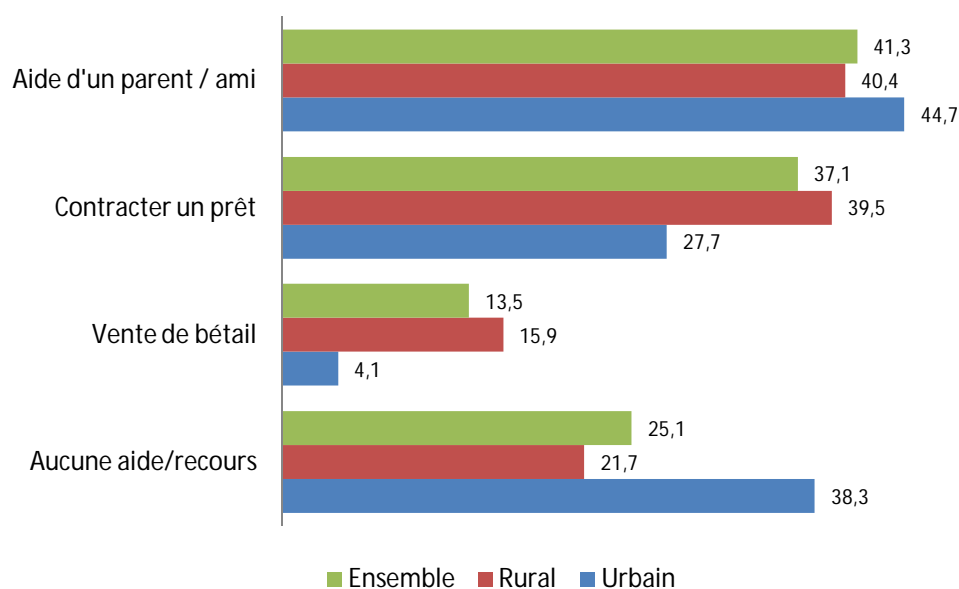
3 SECURITE ALIMENTAIRE

Graphique 14: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2014/2015, passages 1 et 3

Graphique 15: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%)⁸



Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

⁸ La question est à réponses multiples. Le cumul des pourcentages est sans objet.

4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

4.1. Dépenses totales

Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	510,9	63,6	509,2	62,4	487,5	58,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	5,5	0,7	4,5	0,5	4,7	0,6
Articles d'Habillements et Chaussures	39,4	4,9	73,5	9,0	70,2	8,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53,2	6,6	53,8	6,6	50,2	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	25,2	3,1	16,8	2,1	70,2	8,4
Santé	26,4	3,3	29,6	3,6	22,7	2,7
Transport	64,3	8,0	54,3	6,7	44,5	5,4
Communication	33,3	4,1	27,8	3,4	24,6	3,0
Loisirs et Cultures	10,8	1,4	15,6	1,9	6,1	0,7
Enseignements	8,2	1,0	0,9	0,1	12,4	1,5
Restaurants et Hôtels	2,0	0,2	1,6	0,2	1,9	0,2
Biens et services divers	23,9	3,0	28,0	3,4	35,5	4,3
Total	803,3	100,0	815,6	100,0	830,4	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passages 1-3 (avril – décembre)

Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Octobre-décembre	537 881	352 470	404 565
Dépenses par tête			
Octobre-décembre	85 803	55 492	64 009
Dépenses par équivalent adulte			
Octobre-décembre	111 928	74 447	84 978

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2014 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	302,4	97,5	389,9	75,0	692,4	83,4
Autoconsommation	6,4	2,1	123,3	23,7	129,7	15,6
Cadeau	1,4	0,5	7,0	1,3	8,4	1,0
Total	310,2	100,0	520,2	100,0	830,4	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

4.2. Part des dépenses de consommation

Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2013 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	150,8	48,6	336,7	64,7	487,5	58,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,6	2,9	0,6	4,7	0,6
Articles d'Habillements et Chaussures	31,2	10,0	39,0	7,5	70,2	8,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	39,4	12,7	10,8	2,1	50,2	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,7	2,2	63,5	12,2	70,2	8,4
Santé	7,2	2,3	15,5	3,0	22,7	2,7
Transport	25,7	8,3	18,8	3,6	44,5	5,4
Communication	14,2	4,6	10,4	2,0	24,6	3,0
Loisirs et Cultures	2,1	0,7	3,9	0,8	6,1	0,7
Enseignements	8,2	2,6	4,2	0,8	12,4	1,5
Restaurants et Hôtels	1,2	0,4	0,8	0,1	1,9	0,2
Biens et services divers	21,7	7,0	13,7	2,6	35,5	4,3
Total	310,2	100,0	520,2	100,0	830,4	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	74,5	70,1	85,2	71,9	62,6	58,5	69,5	68,9	62,0	74,3	38,7	37,0	18,4	70,3	76,5	41,7	487,5	58,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,0	0,9	0,4	0,3	0,8	0,7	0,5	0,5	0,6	0,7	0,1	0,1	0,3	1,2	1,1	0,6	4,7	0,6
Articles d'Habillements et Chaussures	8,7	8,2	9,1	7,7	10,3	9,6	9,2	9,1	8,0	9,5	4,4	4,2	2,5	9,4	18,0	9,8	70,2	8,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	4,1	3,8	4,3	3,6	5,4	5,0	2,9	2,9	2,3	2,8	1,8	1,7	1,6	6,0	27,8	15,2	50,2	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,7	2,6	1,1	0,9	2,9	2,7	1,6	1,6	1,4	1,7	55,9	53,4	0,3	1,3	4,3	2,3	70,2	8,4
Santé	3,8	3,5	3,4	2,8	6,2	5,8	3,2	3,2	1,8	2,2	0,6	0,6	0,6	2,3	3,1	1,7	22,7	2,7
Transport	4,5	4,2	5,1	4,3	8,2	7,7	5,0	4,9	2,5	2,9	0,3	0,3	0,6	2,2	18,4	10,0	44,5	5,4
Communication	2,9	2,7	2,4	2,0	3,3	3,1	2,8	2,8	1,6	1,9	0,9	0,9	0,7	2,9	10,0	5,4	24,6	3,0
Loisirs et Cultures	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6	1,4	1,4	0,5	0,6	0,8	0,8	0,1	0,3	1,3	0,7	6,1	0,7
Enseignements	1,1	1,1	1,4	1,2	2,2	2,1	1,1	1,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,3	1,0	5,9	3,2	12,4	1,5
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,4	1,9	0,2
Biens et services divers	2,5	2,3	4,9	4,1	4,0	3,8	3,5	3,5	2,7	3,2	0,8	0,8	0,8	3,2	16,3	8,9	35,5	4,3
Total	106,4	100,0	118,5	100,0	107,0	100,0	100,8	100,0	83,5	100,0	104,7	100,0	26,2	100,0	183,3	100,0	830,4	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

Fonction	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	73,4	74,5	94,9	72,1	93,4	68,5	106,2	60,8	119,5	41,4	487,5	58,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,9	0,9	0,8	0,6	0,8	0,6	1,0	0,6	1,3	0,4	4,7	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	8,1	8,2	11,7	8,9	12,3	9,0	15,9	9,1	22,1	7,7	70,2	8,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	1,4	1,4	3,4	2,6	6,4	4,7	13,4	7,6	25,7	8,9	50,2	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,3	2,3	2,5	1,9	2,5	1,8	3,3	1,9	59,6	20,6	70,2	8,4
Santé	3,2	3,3	4,7	3,5	4,0	3,0	4,9	2,8	5,8	2,0	22,7	2,7
Transport	3,6	3,7	4,8	3,7	6,2	4,6	10,9	6,3	18,9	6,6	44,5	5,4
Communication	1,8	1,8	3,0	2,2	3,5	2,6	6,6	3,8	9,7	3,4	24,6	3,0
Loisirs et Cultures	0,6	0,6	1,0	0,7	0,9	0,7	1,3	0,7	2,3	0,8	6,1	0,7
Enseignements	1,1	1,1	1,4	1,1	1,8	1,3	2,6	1,5	5,4	1,9	12,4	1,5
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,5	0,3	1,0	0,3	1,9	0,2
Biens et services divers	2,1	2,1	3,5	2,6	4,4	3,3	8,1	4,6	17,4	6,0	35,5	4,3
Total	98,6	100,0	131,7	100,0	136,4	100,0	174,8	100,0	288,9	100,0	830,4	100,0

Source : EMOP 2014/2015, passage 3 (octobre – décembre)

ANNEXE 1: RESUME SUCCINCT DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP⁹

1. Méthode et outils de collecte

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon estimé à 7200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des huit (8) régions et le district de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d'énumération¹⁰) sont tirées indépendamment dans chaque strate¹¹ avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établi après dénombrement de la SE. Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. A Kidal, il est tiré au second degré, un nombre constant de 12 ménages pour compenser la faiblesse de l'échantillon des UP dans cette région.

Dans l'EMOP 2014/15, la région de Kidal et certaines SE (Mopti, Tombouctou et Gao) ont été exclues pour raisons de sécurité. Le nombre de ménages a été réduit à 6360, dont 6142 ont participé au 3ème passage.

L'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires peuvent être insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels.

⁹ Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

¹⁰ Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes environ en milieu rural et 1 100 habitants environ en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

¹¹ Chaque région administrative constitue un domaine d'étude composée d'une strate urbaine et rurale.

Les questionnaires de collecte comprennent les sections suivantes:

- section 1 : elle se rapporte aux caractéristiques des ménages fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- section 2 : elle porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- section 3 : elle renseigne sur la santé des membres du ménage ; les questions sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- section 4 : elle est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage et d'activité et d'inactivité, etc.;
- section 5 : elle renseigne sur les caractéristiques du logement tels que le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage;
- section 6 : elle donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- section 7 : elle renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- section 8 : elle mesure les dépenses de consommation des ménages.

Il est à noter que seul le module consommation est renseigné à tous les passages. L'emploi et la sécurité alimentaire sont collectés aux 1ers et 3ème passage.

2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui lui est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, a essentiellement pour rôle de dénombrer les ménages d'une grappe, d'affecter les ménages à ses enquêteurs, de contrôler les données, de les rassembler et d'envoyer au superviseur les données de la grappe. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la

Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2014 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 10 superviseurs centraux et 3 éditeurs.

3. Exploitation des données

Les informations collectées transmises par les agents sont récupérées au niveau central par une équipe d'édition installée dans une salle de traitement équipée d'ordinateurs. Ces agents d'édition procèdent au contrôle, à la vérification et à la consolidation des données reçues. Les erreurs ou incohérences décelées sont notifiées aux agents concernés pour correction sur le terrain. Les applications de saisie sont sous format CSPRO. Après la phase d'édition, les données brutes sont transmises à l'équipe de traitement pour apurement complémentaire. Les données apurées sont tabulées puis analysées. L'analyse se fait avec SPSS. La fin de ce processus est sanctionnée par la mise à disposition d'un rapport descriptif de passage.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de restitution offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats seront également diffusés sur les CD et le site web de l'INSTAT (www.instat.gov.ml).

**ANNEXE 2: GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS
MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV 1)**

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
11	Culture de céréales et autres cultures n.c.a
12	Culture de légumes ; pépinière; horticulture
13	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices
14	Élevage
15	Culture et élevage associés
16	Activités de soutien à la culture et à l'élevage
17	Chasse et activités annexes
21	Sylviculture et exploitation forestière
22	Cueillette
23	Activités forestières de soutien
30	Pêche, pisciculture, aquaculture
50	Extraction de charbon et de lignite
60	Extraction d'hydrocarbures
71	Extraction de minerais de fer
72	Extraction de minerais de métaux non ferreux
81	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
82	Activités extractives n.c.a.
90	Activités de soutien aux industries extractives
101	Abattage, transformation et conservation des viandes
102	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques
103	Transformation et conservation des fruits et légumes
104	Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale
105	Fabrication de produits laitiers et de glaces
106	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
107	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.
108	Fabrication d'aliments pour animaux
109	Fabrication d'autres produits alimentaires
110	Fabrication de boissons
120	Fabrication de produits à base de tabac
131	Filature, tissage et ennoblissement textile
132	Fabrication d'articles textiles non vestimentaires
140	Fabrication d'articles d'habillement
151	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage
152	Fabrication de chaussures
161	Sciage et rabotage du bois
162	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie (hors meubles)
170	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
181	Imprimerie et activités connexes
182	Reproduction d'enregistrements
191	Raffinage pétrolier
192	Cokéfaction

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
201	Fabrication de produits chimiques de base
202	Fabrication de produits chimiques fonctionnels
210	Fabrication de produits pharmaceutiques
221	Travail du caoutchouc
222	Travail du plastique
231	Fabrication de verre et d'articles en verre
232	Fabrication de produits céramiques
233	Fabrication de ciments et autres produits minéraux
241	Sidérurgie et première transformation de l'acier
242	Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux
243	Fonderie
251	Fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés
252	Fabrication d'autres ouvrages en métaux
261	Fabrication de composants électroniques, d'ordinateurs et de périphériques
262	Fabrication d'équipements de communication et de produits électroniques grand public
263	Fabrication d'équipements d'imagerie médicale, de précision, d'optique et d'horlogerie
271	Fabrication de machines et matériels électrotechniques
272	Fabrication d'appareils domestiques
281	Fabrication de machines d'usage général
282	Fabrication de machines d'usage spécifique
290	Construction de véhicules automobiles
301	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
302	Fabrication d'autres équipements de transport
310	Fabrication de meubles et matelas
320	Autres industries manufacturières
331	Réparation de machines et d'équipements professionnels
332	Installation de machines et d'équipements professionnels
351	Production, transport et distribution d'électricité
352	Production et distribution de combustibles gazeux et de glace
360	Captage, traitement et distribution d'eau
370	Collecte et traitement des eaux usées
380	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
390	Dépollution et autres activités de gestion des déchets
411	Promotion immobilière
412	Construction de bâtiments complets
420	Génie civil
430	Activités spécialisées de construction
451	Commerce de véhicules automobiles
452	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles
454	Commerce et réparation de motocycles
461	Activités des Intermédiaires du commerce de gros
462	Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
463	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
464	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles
465	Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures
466	Commerce de gros non spécialisé
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé
472	Commerce de détail en magasin spécialisé
473	Commerce de détail hors magasin
491	Transports ferroviaires
492	Transports routiers
493	Transports par conduites
501	Transports maritimes et côtiers
502	Transports fluviaux
510	Transports aériens
521	Entreposage
522	Activités des auxiliaires de transport
530	Activités de poste et de courrier
550	Hébergement
561	Restauration
562	Débits de boissons
581	Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
582	Édition de logiciels
591	Production vidéo : cinéma et télévision
592	Production audio et édition musicale
600	Programmation télévisuelle ; radiodiffusion
610	Télécommunications
620	Activités informatiques : conseil, programmation
630	ACTIVITÉS DE FOURNITURE D'INFORMATION
641	Intermédiation monétaire
642	Activités des fonds de placements, holdings et similaires
643	Activités de crédits et autres intermédiations non monétaires
650	Assurance
660	Activités d'auxiliaires financiers et d'assurance
681	Location immobilière et activités sur biens propres
682	Activités des agences immobilières
690	Activités juridiques et comptables
700	Activités des sièges sociaux; conseil en gestion
710	Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques
721	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
722	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
730	Publicité et études de marché
740	Autres activités professionnelles de services spécialisés
750	Activités vétérinaires
770	Location et location-bail
780	Activités liées aux ressources humaines

CODE	LIBELLE DES ACTIVITES
790	Activités des agences de réservation et voyagistes
800	Enquêtes et sécurité
810	Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager
820	Activités de soutien aux entreprises ; activités de bureau
841	Activités d'administration générale, économique et sociale
842	Activités de prérogative publique
843	Activités de sécurité sociale obligatoire
851	Enseignement pré-primaire et primaire
852	Enseignement secondaire
853	Enseignement post-secondaire, supérieur ou non
854	Autres activités d'enseignement
861	Activités hospitalières
862	Pratiques médicales et/ou dentaires
863	Activités paramédicales et de soutien
870	Activités d'hébergement médico-social et social
880	Action sociale sans hébergement
900	Activités créatives, artistiques et de spectacle
910	Conservation et valorisation du patrimoine
920	Organisation de jeux de hasard et d'argent
930	Activités sportives, récréatives et de loisirs
941	Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
942	Activités des syndicats des travailleurs
943	Activités des autres organisations associatives
951	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
952	Réparation de biens personnels et domestiques
960	Fourniture d'autres services personnels
970	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
980	Activités indifférenciées autoproduites des ménages
990	Activités des organisations extraterritoriales
999	ND